

Canada

Se libérer de la dépendance commerciale vis-à-vis des États-Unis

Axel MAGNAN

Le déclenchement par Donald Trump d'un conflit commercial brutal, ciblé sur les secteurs d'exportation de l'économie canadienne (énergie, automobile, métallurgie), a généré de fortes incertitudes économiques et politiques dans un pays dont les trois quarts des exportations de biens sont tournées vers les États-Unis. Pouvoirs publics et organisations syndicales mettent en place des réponses politiques et commerciales, et tentent de limiter la dépendance du pays au voisin américain.

The brutal trade conflict initiated by Donald Trump, targeting Canadian export sectors (energy, automobile, metalwork), has caused great political and economic uncertainty in a country of which three quarters of exports are to the US. Public authorities and trade union organisations are implementing political and commercial responses and trying to limit the country's reliance on its neighbour.

*Axel Magnan est
chercheur à l'Ires.*

Les années 2023 et 2024 ont été marquées au Canada à la fois par de nombreuses grèves dans plusieurs secteurs de l'économie (éducation, transports, administration) et par une crise du logement et du pouvoir d'achat des ménages. Infrastructures, logements et services publics n'ont pas crû aussi vite que la croissance démographique rapide, portée par un solde migratoire positif de plus de 400 000 migrants permanents supplémentaires par an depuis 2021 (1 % de la population du pays)¹. C'est dans ce contexte économique et social dégradé que l'élection de Donald Trump va confronter très brutalement le pays à sa dépendance économique vis-à-vis de son voisin américain. Trump affiche d'emblée des visées d'annexion du Canada, fondées sur le constat d'une relation économique et surtout énergétique défavorable avec son voisin. Il se lance aussi dans un conflit économique avec le Canada en instaurant des droits de douane élevés, à la fois généraux et ciblés sur des secteurs stratégiques. Ce choc diplomatique et commercial percute frontalement de nombreux secteurs et provinces dans un pays où les exportations de biens se dirigent pour les trois quarts vers les États-Unis, avec lesquels ils sont engagés dans un accord de libre-échange, l'accord Canada, États-Unis, Mexique (Aceum).

Les acteurs syndicaux canadiens doivent dès lors gérer des intérêts pouvant être perçus comme contradictoires avec les salariés américains des mêmes filières, concurrentes ou transfrontalières, avec lesquels ils partagent parfois leurs organisations syndicales. Ces liens économiques et syndicaux forts avec les États-Unis et l'opposition à la

politique commerciale portée par Donald Trump tiraillent un pays qui affiche désormais sa volonté de gagner en autonomie économique et stratégique. Du côté politique, le nouveau gouvernement fédéral libéral de Mark Carney et les gouvernements provinciaux ont mis en chantier un ensemble de projets de loi au nom des ajustements nécessaires face à ces nouvelles incertitudes économiques. Ceux-ci visent autant à répliquer aux barrières douanières américaines qu'à diversifier les débouchés de l'économie canadienne, au prix de réorientations budgétaires et d'investissements importants.

Le Canada se distingue des autres pays traités dans ce numéro par sa proximité et sa dépendance envers les États-Unis, et par une économie tournée, selon les provinces, vers l'exportation de produits industriels ou de ressources naturelles. Discuter cette situation originale peut alors mettre en contraste les situations américaine et européenne et éclairer d'autres enjeux des recompositions du commerce international.

La guerre commerciale avec les États-Unis

Le Canada a été l'une des premières et principales victimes des barrières douanières généralisées érigées par Donald Trump vis-à-vis de tous les partenaires commerciaux des États-Unis, au motif de renforcer la position américaine dans les échanges internationaux. Dans le cas canadien, ces motifs économiques ont été accompagnés, dès décembre 2024, de déclarations officielles et répétées du Président américain sur son souhait d'annexer

1. « Estimations démographiques trimestrielles, provinces et territoires : tableau de bord interactif », Statistique Canada, 2025, <https://bit.ly/3KaW8wn>.

le Canada et de lui faire payer un refus éventuel². Depuis l'investiture de Donald Trump en janvier 2025, le niveau des taxes mises en place sur les importations canadiennes a souvent varié au fil des négociations et accrochages diplomatiques entre les deux pays. À partir d'août 2025, ce taux était de 35 % pour l'intégralité des biens canadiens, sauf les produits énergétiques et la potasse, taxés à 10 %, le bois d'œuvre, taxé à 45 %, et l'acier, le cuivre et l'aluminium, taxés à 50 %. Le Canada a instauré en réponse des droits de douane de 25 % sur les biens américains de mars à août 2025, avant de les lever en septembre dans le cadre de négociations bilatérales avec les États-Unis. L'intensité de ces tensions commerciales est à l'aune de l'importance de la relation économique entre les deux pays.

Une économie indissociablement liée aux États-Unis et des enjeux commerciaux forts

La guerre commerciale ouverte par Donald Trump avec le Canada revêt de forts enjeux économiques pour les deux pays du fait de l'ampleur de leur interdépendance industrielle et énergétique. Cette interdépendance est toutefois asymétrique : sur les 780 milliards de dollars canadiens (478 milliards d'euros) de marchandises exportées par le Canada en 2024, 73 % vont vers les États-Unis (tableau 1), soit un quart du PIB canadien ; et les États-Unis sont l'origine de près de la moitié des importations canadiennes (47 %), très loin devant la Chine (12 %).

Cette relation commerciale asymétrique est globalement en faveur du Canada, qui dispose d'une balance des biens avec les États-Unis excédentaire de plus de 200 milliards de dollars canadiens (122 milliards d'euros) en 2024. Les Canadiens sont principalement importateurs de produits manufacturés américains et les Américains de produits manufacturés canadiens, mais les États-Unis importent également beaucoup de produits énergétiques (pétrole, gaz...) du Canada.

Deux secteurs représentent à eux seuls la moitié des exportations manufacturières canadiennes : la métallurgie et l'automobile (Direction générale du Trésor, 2025). Ce sont également des secteurs très riches en emploi : 125 000 emplois dans l'acier et l'aluminium, presque 600 000 dans l'automobile³. Cela explique l'emphase mise sur ces deux secteurs dans le conflit douanier canado-étasunien. Le déficit commercial américain est de surcroît réparti inégalement au sein du pays : de nombreuses activités industrielles sont situées en Ontario ou au Québec, mais le pétrole canadien importé aux États-Unis provient principalement de l'Alberta, dont l'économie repose largement sur ses exportations⁴.

Le bras de fer commercial entre les deux pays est à l'avantage du Canada sur les questions énergétiques, compte tenu de la dépendance forte des États-Unis vis-à-vis du pétrole canadien. En témoigne le traitement différencié et limité par les États-Unis vis-à-vis des produits pétroliers en termes de taxation (10 % seulement contre 35 ou 50 % pour

2. N. Yousif, « Trudeau says Trump threat to annex Canada "is a real thing" », *BBC*, February 7, 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/czx82j5wd8vo>.

3. « Les syndicats du Canada demandent une action immédiate contre les tarifs douaniers américains qui menacent plus d'un million d'emplois », CTC, 2 avril 2025, <https://bit.ly/43UNHMK>.

4. E. Dumoulin, « Le Canada se dit prêt à faire face aux droits de douane de Donald Trump », *Le Monde*, 1^{er} février 2025.

Tableau 1 - Balance des biens canadiens en 2024

En millions de dollars canadiens* (sauf mention contraire)

	Importations					Exportations				
	Total de tous les pays	États-Unis	% du total	Chine	% du total	Total de tous les pays	États-Unis	% du total	Chine	% du total
Total de tous les secteurs	765 073	359 921	47 %	88 581	12 %	777 444	565 961	73 %	29 870	4 %
Agriculture, forêt et pêche	21 403	10 283	48 %	484	2 %	41 916	15 266	36 %	7 183	17 %
Extraction minière, pétrolière et gazière	44 312	23 112	52 %	32	0 %	230 099	164 108	71 %	10 599	5 %
Industrie manufacturière	670 555	317 509	47 %	88 025	13 %	466 785	381 100	82 %	11 433	2 %
Commerce de gros	10 054	9 017	90 %	40	0 %	9 525	5 488	58 %	656	7 %

*1 dollar canadien = 0,61 euro.

Lecture : en 2025, les exportations des produits agricoles, forestiers et halieutiques du Canada représentaient 41 916 millions de dollars canadiens, dont 15 266 vers les États-Unis, soit 36 % des exportations totales de ces secteurs, et 7 183 vers la Chine, soit 17 % des exportations totales de ces secteurs.

Source : Statistique Canada, 2025.

les autres secteurs). La réalité du rapport de force est autre pour l'industrie manufacturière, qui, contrairement aux industries minières et pétrolières, est susceptible d'être délocalisée. Plusieurs filières industrielles nord-américaines, dont la plus emblématique est l'automobile, ont des produits qui traversent plusieurs fois la frontière entre les deux pays. Elles sont alors lourdement affectées par l'effet multiplicatif des barrières douanières à chaque passage de frontière. Dans l'automobile, cela s'est traduit par des ralentissements et des fermetures temporaires d'usine, dont une des plus débattues dans les médias a été celle de l'usine Stellantis de Windsor, proche de la frontière américaine et dépendante de l'échange transfrontalier de pièces automobiles, qui a ralenti sa production début 2025⁵. Stellantis a aussi décidé en octobre de ramener aux États-Unis la production d'un modèle de Jeep devant initialement être assemblé dans l'Ontario ; de son côté, General Motors a annoncé vouloir ralentir la production de voitures au Canada et l'accélérer dans ses usines américaines⁶.

Les impacts politiques directs du conflit commercial

Les retombées directes de ce bras de fer entre Donald Trump et le gouvernement canadien n'ont pas seulement été économiques, la vie politique canadienne en a été aussi fortement touchée. Justin Trudeau, désavoué pour son soutien à Kamala Harris

et son bilan politique, est devenu impopulaire après 9 ans au pouvoir. Sa réponse jugée faible face à la tension des relations politiques après l'élection de Donald Trump a précipité sa démission en janvier 2025⁷. Les Conservateurs, donnés gagnants fin 2024 des futures élections législatives, ont également fait les frais de la politique du Président américain début 2025. Ayant fait campagne sur des positions et annonces jouant sur la proximité avec le programme et l'idéologie de Donald Trump, le Parti conservateur a pâti de cette association lors de l'éclatement du conflit commercial. Les prises de positions commerciales agressives de Donald Trump et sa volonté affichée d'annexer le Canada ont amené à un rejet rapide et fort par l'opinion publique canadienne, qui a rejailli sur le Parti conservateur au niveau fédéral. Le parti a aussi été accusé de ne pas soutenir la lutte du gouvernement provincial de l'Ontario, pourtant également conservateur, dans son bras de fer avec Donald Trump sur les questions douanières⁸.

Ce contexte a favorisé l'émergence politique fulgurante de Mark Carney, figure de l'aile droite du Parti libéral, financier et ancien directeur des Banques du Canada et d'Angleterre. Celui-ci a fait campagne pour le Parti libéral sur une ligne de « sérieux » budgétaire et économique dans une période de crise, de fermeté face à Donald Trump, de réinvestissement militaire et

5. « Les dirigeants syndicaux se rassemblent à Windsor alors que les tarifs douaniers menacent les emplois au Canada », CTC, 7 avril 2025, <https://bit.ly/4rHmdEj>.

6. E. Atkins, « As auto companies retreat from Canada, do government subsidies still make sense? », *The Globe and Mail*, November 16, 2025, <https://bit.ly/3Msoq63>.

7. M. Pouzadoux, « Démission de Justin Trudeau : "Le premier ministre canadien fait face à une impopularité croissante, après neuf ans d'usure au pouvoir" », *Le Monde*, 7 janvier 2025.

8. N. Yousif, « How Canada's Conservatives threw away a 27-point lead to lose again », *BBC*, May 3, 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/crkk3gdvv75o>.

de diversification des partenaires commerciaux⁹. L'effondrement électoral des socio-démocrates du Nouveau Parti démocratique (NPD) et des Conservateurs face à la centralité thématique de la lutte contre Donald Trump a alors ramené au pouvoir les Libéraux en avril 2025, situation jugée improbable quelques mois auparavant.

Au-delà de la question des partis politiques, les déclarations irrédentistes répétées de Donald Trump n'ont fait qu'alimenter une défiance de la part de la société civile vis-à-vis du voisin américain et entraîné d'importantes campagnes de *boycott* des produits en provenance des États-Unis¹⁰, toujours en cours. Ces mouvements ont déjà, en novembre 2025, des impacts économiques visibles dans le secteur du tourisme : cet été, le nombre de touristes canadiens aux États-Unis a chuté d'un tiers par rapport à 2024¹¹.

Un conflit commercial très mouvant, focalisé sur des secteurs clés

Les questions de législation commerciale étant des prérogatives fédérales, charge était au gouvernement Carney d'organiser la réponse face aux barrières douanières prévisionnelles annoncées par Trump. Il y a répondu dans un premier temps en appliquant aux importations américaines des droits de douane d'un montant équivalent à ceux appliqués par les États-Unis aux

importations canadiennes, combinés à des taxes supplémentaires sur les exportations d'électricité vers les États-Unis¹². Même les provinces les plus dépendantes des États-Unis, comme l'Alberta, ont finalement soutenu ces mesures de représailles, auxquelles les États-Unis n'ont pas surenchéri directement¹³.

Les développements du conflit douanier depuis l'été 2025 ont infléchi cette politique de représailles, décentrant le débat sur les barrières douanières de la question du retrait ou de la réduction du niveau des droits de douane américains. Il se concentre en effet désormais sur le maintien et le renouvellement de l'accord de libre-échange Aceum, qui a prévalence sur les barrières douanières américaines. Cet accord exonère de droits de douane tous les produits certifiés comme majoritairement produits sur le territoire canadien et exportés vers les États-Unis ou le Mexique, et réciproquement. Il représentait déjà près des trois quarts des exportations canadiennes vers les États-Unis en 2024. Son périmètre a depuis progressivement augmenté en raison de la hausse des demandes de certification face aux menaces de barrières tarifaires, et concernait près de 90 % des exportations canadiennes au début du second semestre 2025¹⁴.

Si cet accord protège les produits certifiés des droits de douane réciproques imposés par l'administration Trump, ce n'est pas

9. « Mark Carney's plan to build a stronger Canada », Liberal Party, 2025, <https://liberal.ca/plan/>.

10. L. Cecco, « "Buy Canadian Instead": businesses vow to fight Trump's tariffs across the border », *The Guardian*, February 3, 2025, <https://bit.ly/4rpQIUu>.

11. « Dénombrement à la frontière : tableau de bord interactif », Statistique Canada, 2025, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2023020-fra.htm>.

12. A. Lepoutre, « Droits de douane : le Canada réplique et vise les voitures américaines », *Le Monde*, 9 avril 2025.

13. C. Varcoe, « Oil tumbles, global economic worries rise, as Alberta businesses face ricochet from tariff volley », *Calgary Herald*, April 3, 2025, <https://bit.ly/4rEMhjk>.

14. N. Janzen, « Canadian exports to the US plunged in April but CUSMA compliance rose », *Royal Bank Data Flashes*, June 5, 2025, <https://bit.ly/4pGpXE9>.

le cas des droits de douane sectoriels. Ainsi, ces droits de douane spécifiques, qui pour certains secteurs vont jusqu'à 50 % (Sauviat, Serfati, dans ce numéro), sont appliqués même pour des produits en théorie couverts par l'Aceum : produits à base d'acier et d'aluminium, bois d'œuvre et automobile¹⁵. Limiter les droits de douane sectoriels et les dommages économiques qu'ils induisent reste un enjeu pour le Canada, mais secondaire par rapport à celui de continuer à bénéficier de cet accord de libre-échange avec les États-Unis, qui protège la majorité de leur économie des barrières douanières.

À ces droits de douane sur des secteurs ciblés, la réponse du gouvernement canadien a été de s'en prendre aux entreprises cherchant à délocaliser. Ainsi, les exonérations de droits de douane accessibles à Stellantis et General Motors ont été fortement réduites dès lors qu'elles ont annoncé la délocalisation d'une partie de leur production aux États-Unis. De même, lorsque Stellantis a déclaré vouloir maintenir ce projet de réduction de son activité manufacturière sur le sol canadien, le gouvernement fédéral a entamé une procédure judiciaire pour forcer l'entreprise à relocaliser la production ou à rembourser les subventions publiques perçues lors des travaux de modernisation de ses usines canadiennes¹⁶.

S'agissant des produits couverts par l'Aceum, l'enjeu clé est la renégociation de l'accord en 2026 : Donald Trump a d'ores et

déjà exprimé à plusieurs reprises sa volonté d'en rediscuter les termes côté américain¹⁷. C'est dans ce cadre que le Canada a suspendu en août la majorité de ses droits de douane « symétriques » sur les importations américaines, montrant ainsi sa bonne volonté en amont du début des négociations prévues à l'automne 2025. Le Canada a aussi affiché un rapprochement avec le Mexique, troisième membre de l'Aceum, et tous deux ont réitéré leur attachement au maintien de cet accord¹⁸.

Fin octobre 2025, les négociations tarifaires entre les États-Unis et le Canada ont été interrompues à la suite de la diffusion d'une campagne de publicité pro-libre-échange du gouvernement provincial de l'Ontario mettant en scène l'héritage politique de Ronald Reagan. Malgré les excuses du gouvernement fédéral canadien, le processus de négociation était toujours à l'arrêt à la mi-novembre. Les officiels canadiens affirment publiquement que cela ne remet *a priori* en question ni l'existence de l'Aceum, ni la volonté mutuelle des deux pays de trouver un accord durable sur le niveau des droits de douane¹⁹.

L'autre versant des conflits commerciaux : la relation Canada-Chine

Ces tensions avec les États-Unis prennent place dans un contexte de relations commerciales tout autant frictionnelles entre le Canada et son deuxième partenaire

15. C. Fan, « US tariffs spare most Canadian exports but hit key sectors », *Royal Bank Feature Analysis*, September 12, 2025, <https://bit.ly/4rEMGIQ>.

16. « Canada says it is launching dispute settlement proceedings against Stellantis », *Reuters*, November 3, 2025, <https://bit.ly/4rgONMi>.

17. B. Proulx, « À quoi s'attendre de la nouvelle poignée de main entre Mark Carney et Donald Trump ? », *Le Devoir*, 6 octobre 2025.

18. A. Passafiume, « Le Canada et le Mexique signent un accord visant à renforcer leurs liens commerciaux », *Le Devoir*, 18 septembre 2025.

19. S. Vieira, « La guerre commerciale pourrait perdurer bien après Trump », *Le Devoir*, 7 novembre 2025.

commercial, la Chine²⁰. En 2024, face à l'ascendant pris par la Chine dans le domaine des véhicules électriques, segment stratégique pour l'industrie automobile du pays, le Canada a mis en place un droit de douane de 100 % sur les véhicules électriques chinois, et de 25 % sur l'acier et l'aluminium chinois importés. En mars 2025, la Chine a répliqué en instaurant une taxe sur les importations agricoles en provenance du Canada (100 % sur les produits oléoprotéagineux, 25 % sur les fruits de mer et le porc)²¹. L'agriculture est en effet le seul secteur où la balance commerciale entre les deux pays est en défaveur de la Chine (voir *supra*, tableau 1). Le gouvernement canadien a répondu à ces mesures de représailles par l'octroi d'aides temporaires au secteur agricole pour l'aider à traverser cette crise des exportations et à trouver de nouveaux débouchés commerciaux²².

Toutefois, le conflit commercial entre les deux pays a perdu de son intensité depuis le printemps 2025 du fait de l'importance croissante de leurs échanges, à la suite de l'aggravation du conflit commercial sino-américain, qui s'est traduite par un déport des importations chinoises de pétrole au bénéfice du Canada et au détriment des États-Unis²³.

Réorientation des politiques publiques face aux incertitudes économiques

La période de troubles liés à la « guerre commerciale » a également affecté la trajectoire des politiques publiques canadiennes,

malgré le maintien au pouvoir des Libéraux. Le nouveau gouvernement Carney, lui-même issu de l'aile droite du Parti libéral, reste minoritaire au Parlement (169 députés sur 343) ; sa majorité ne dépend plus d'une alliance avec les socio-démocrates, comme cela était le cas dans la précédente mandature de Justin Trudeau, mais d'alliances de circonstances sur des textes de loi. En témoigne l'adoption à deux voix près du premier budget du gouvernement Carney en novembre 2025²⁴. Au-delà du mandat donné au gouvernement pour négocier le conflit douanier avec les États-Unis, le projet adossé à ce budget articule investissements publics massifs et coupes budgétaires ciblées, justifiées dans les discours politiques par le contexte d'incertitude qui prévaut au plan international et par la volonté d'autonomisation par rapport aux économies américaine et chinoise.

Diversification des débouchés commerciaux

Le premier volet de réorientation des politiques publiques porte sur les mesures mises en place pour diminuer la dépendance du Canada vis-à-vis de la Chine et surtout des États-Unis. Pour aider à absorber la chute des exportations vers les États-Unis, le chantier politique ancien consistant à mettre fin aux barrières douanières réglementaires entre les provinces canadiennes, qui progressait au ralenti depuis plus de 10 ans, a été réactivé afin de

20. S. Boynton, « China's tariffs on Canada are in place. What are they targeting? », *Global News*, March 21, 2025, <https://bit.ly/48JJGfp>.

21. S. Meredith, « China to impose retaliatory tariffs on some Canadian products as trade war heats up », *CNBC*, March 8, 2025, <https://bit.ly/49KejDw>.

22. « Le premier ministre Carney annonce de nouvelles mesures visant à protéger, à bâtir et à transformer les industries stratégiques du Canada », Bureau du Premier ministre du Canada, 5 septembre 2025, <https://bit.ly/3XmD15n>.

23. R. Tuttle, Chin Y., « China pivots from US to Canada for more oil as trade war worsens », *Bloomberg*, April 16, 2025.

24. B. Proulx, S. Vieira, « Le Canada évite de peu de nouvelles élections », *Le Devoir*, 17 novembre 2025.

stimuler le marché intérieur²⁵. Ces barrières non monétaires²⁶ complexifient considérablement les échanges interprovinciaux (Direction générale du Trésor, 2021). Ce vaste chantier d'harmonisation légale sur les marchés intérieurs de biens et services vise donc à faciliter la réalisation d'investissements, d'infrastructures et la mise en place de chaînes d'approvisionnement et de valeur transprovinciales dans le pays.

Cette volonté de diversification des débouchés économiques canadiens s'étend aussi au commerce extérieur avec des pays tiers, ainsi qu'en témoignent la ratification médiatisée de l'accord de libre-échange avec l'Indonésie en septembre dernier²⁷, le rapprochement mentionné précédemment avec le Mexique, ou celui amorcé avec l'Inde²⁸. L'entreprise diplomatique la plus importante engagée par le Canada est cependant la recherche d'un approfondissement des relations commerciales avec l'Union européenne (UE), déjà principale bénéficiaire du déport des exportations canadiennes de produits taxés par les États-Unis, notamment l'aluminium²⁹. Ce rapprochement s'effectue dans la continuité d'une dynamique de plus long terme, dans laquelle s'inscrit notamment la ratification

du Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), l'accord de libre-échange UE-Canada signé en 2016. L'agrandissement de 60 % du port de Montréal afin d'augmenter la capacité du commerce maritime atlantique du pays est aussi présenté comme une réponse à la recherche de renforcement de ce partenariat³⁰.

La forme principale du rapprochement est toutefois celle d'un approfondissement de la coopération dans le domaine militaire, avec la signature le 23 juin 2025 d'un accord de « coopération en matière de sécurité et de défense³¹ ». Cet accord réaffirme la coopération UE-Canada sur des questions industrielles stratégiques, notamment dans les domaines énergétique, des ressources critiques et de l'aérospatial, et sur des questions d'intégration et d'interopérabilité du matériel militaire. Cet accord offre notamment au Canada l'opportunité d'intégrer le programme Réarmer l'Europe en tant que partenaire privilégié de l'UE et de devenir éligible au programme Security Action for Europe (Safe), un fonds européen destiné à l'achat en commun de matériel militaire (Sauviat, Serfati, dans ce numéro). Un des objectifs pour le Canada est donc de stimuler son industrie de défense, *via* la

25. « Faire avancer le commerce intérieur », Gouvernement du Canada, 2025, <https://bit.ly/4rqM6rD>.

26. Différences en matière de normes, barrières administratives comme les autorisations indépendantes de mise sur le marché, monopoles provinciaux sur la vente de boissons alcoolisées, etc.

27. « Le premier ministre Carney annonce un nouvel accord commercial avec l'Indonésie, le tout premier accord commercial bilatéral conclu par le Canada avec un pays de l'Anase », Bureau du Premier ministre du Canada, 24 septembre 2025, <https://bit.ly/4oi6fNF>.

28. R. Massoud, « Nouveau départ pour les relations diplomatiques entre l'Inde et le Canada », *Radio Canada*, 28 août 2025, <https://bit.ly/48qXxa5>.

29. « Commerce international de marchandises du Canada, août 2025 », Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251007/dq251007a-fra.htm>.

30. « Le premier ministre Carney annonce les premiers projets qui seront soumis à l'examen du nouveau Bureau des grands projets », Bureau du Premier ministre du Canada, 11 septembre 2025, <https://bit.ly/4rxdR1V>.

31. « Coopération UE-Canada : signature d'un partenariat de sécurité et de défense », *Vie publique*, 27 juin 2025, <https://bit.ly/48nFQbC>.

fourniture d'équipements militaires et la production d'avions à destination de l'UE³².

Investissements militaires et réarmement

Cette volonté d'accroître les exportations de matériel militaire s'insèrent dans une stratégie politique plus globale visant au réarmement du pays. Le Canada a en effet planifié, dès l'élection de Donald Trump, une augmentation de 17 % du budget militaire fédéral en 2025, dont une augmentation des salaires des militaires³³. Le gouvernement justifie cet engagement budgétaire accru en matière de défense par un besoin d'autonomisation vis-à-vis des États-Unis, le pays étant encore fortement dépendant des équipementiers américains.

Il est prévu à cet effet un programme global d'investissements supplémentaires de 82 milliards de dollars canadiens (50 milliards d'euros) sur 5 ans, dont 9 milliards pour 2025, portant le budget militaire pour cette année à 36,3 milliards de dollars canadiens, soit environ 1,3 % du PIB. Ces fonds se répartissent sur quatre postes budgétaires d'envergure équivalente : les ressources humaines militaires ; la remise à niveau des moyens matériels militaires, notamment dans l'Arctique ; l'investissement public dans l'industrie de l'armement ; la diversification des partenariats militaires hors

des États-Unis³⁴. Sur ce dernier point, le gouvernement canadien vise à augmenter ses capacités militaires à l'international, en renforçant la dotation pour les partenariats de défense et les déploiements internationaux du Canada en Lettonie, en Ukraine ou au Moyen-Orient. Ce programme sera piloté par une « Agence de l'investissement pour la défense » qui supervisera l'augmentation progressive de l'investissement militaire jusqu'à 5 % du PIB canadien en 2035, afin d'atteindre la cible fixée par l'Otan³⁵.

Toutefois, l'augmentation échelonnée de ce budget par rapport aux demandes de l'Otan et des États-Unis, ainsi que l'enveloppe réduite allouée au développement de l'industrie de défense canadienne (6,6 milliards sur 82) tendent à relativiser l'autonomisation militaire effective du Canada au-delà des déclarations. Ainsi, après un soutien affiché à cette politique en début d'année, les représentants de l'industrie d'armement canadienne ont exprimé leur relative déception face à un budget qui ne prévoit pas directement de s'affranchir de la dépendance du pays en matière d'armement, en dehors des munitions et des véhicules blindés³⁶.

Investissements publics et coupes budgétaires

Au-delà des questions commerciales et militaires, le budget et l'orientation

32. D. Robertson, « Canada set to sign defence procurement pact with EU this month, European leaders say », *The Globe and Mail*, June 16, 2025.

33. D. Pugliese, « Canadian military personnel to get 20 per cent pay hike, defence minister says », *Ottawa Citizen*, June 12, 2025.

34. « Le nouveau gouvernement du Canada et les Forces armées canadiennes : reconstruction, réarmement et réinvestissement », Gouvernement du Canada, 2025, <https://bit.ly/44AiNca>.

35. « Le premier ministre Carney lance la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense afin de réinvestir pour rebâtir et réarmer les Forces armées canadiennes plus rapidement », Bureau du Premier ministre du Canada, 2 octobre 2025, <https://bit.ly/3XTNQfr>.

36. M. Carbasse, « Le Canada a-t-il enfin les moyens de sa souveraineté militaire ? », *Le Devoir*, 8 novembre 2025.

politique générale du gouvernement Carney, « Bâtir un Canada Fort », annoncés début novembre³⁷, conjuguent à la fois des mesures de soutien à l'économie et à l'investissement, et des coupes ciblées dans différents secteurs et volets des politiques publiques.

Ce budget inclut tout d'abord des réductions massives de dépenses publiques, de l'ordre de 7,5 % des dépenses opérationnelles fédérales en 2025-2026³⁸, avec un objectif de 60 milliards de dollars canadiens d'économies sur 5 ans, notamment *via* la suppression de plusieurs dizaines de milliers de postes de fonctionnaires dans les années à venir. Le but affiché de ces mesures est de dégager des marges de manœuvre financières pour pouvoir soutenir d'importants investissements dans l'économie canadienne qui lui permettraient de s'autonomiser vis-à-vis des États-Unis. Les modalités précises prises par ces coupes dans les budgets de fonctionnement publics restent à ce jour encore incertaines.

En parallèle, les tensions avec les États-Unis ont poussé le gouvernement à mettre en place des outils de soutien temporaire aux travailleurs ayant perdu leur emploi, calqués sur ceux mobilisés durant la pandémie de Covid-19. La mesure principale est un assouplissement de l'accès à l'assurance chômage, y compris pour le chômage partiel, en suspendant la période de

carence avant la perception des indemnités et en diminuant le volume d'heures de travail nécessaires à l'ouverture des droits, et ce d'autant plus fortement que le taux de chômage local est élevé³⁹. Planifiée en mars 2025 pour quelques semaines, la mesure est actuellement étendue jusqu'au 11 avril 2026⁴⁰.

Par ailleurs, une promesse forte de campagne des Libéraux a été de s'attaquer à la crise du logement que traverse le pays par l'investissement public. En septembre 2025, le gouvernement a ainsi annoncé la création d'un office fédéral, Maisons Canada, en charge de la supervision d'un plan d'investissement de 150 milliards de dollars canadiens (92 milliards d'euros) pour mettre des terrains publics à disposition et construire des logements afin de répondre aux besoins en logement de la population et soutenir l'économie de la construction (Canada Mortgage and Housing Corporation, 2025). Articulant cette politique aux enjeux commerciaux, le gouvernement conditionne ces aides publiques au fait, pour les entreprises de construction, de s'approvisionner en matériaux de construction sur place, notamment pour le bois d'œuvre ciblé par les taxes américaines⁴¹.

Dans une logique proche, le gouvernement Carney affiche aussi une volonté de changer le cadre des commandes publiques pour forcer l'intégralité des échelons des

37. « Notre plan : Bâtir un Canada fort », Gouvernement du Canada, 2025, <https://budget.canada.ca/2025/report-rapport/intro-fr.html>.

38. P. Zimonjic, « Carney's plan to cut tens of billions in spending is tough but doable, experts say », *CBC*, July 12, 2025, <https://bit.ly/4iyHADy>.

39. Le nombre d'heures de travail nécessaire pour toucher l'assurance chômage était de 630 si le taux de chômage local était inférieur à 6,2 %, et diminuait progressivement jusqu'à 420 heures de travail s'il dépassait 12 %.

40. « Mesures temporaires de l'assurance-emploi pour faire face aux changements majeurs des conditions économiques », Gouvernement du Canada, 2025, <https://bit.ly/48kASvX>.

41. « Maisons Canada », Gouvernement du Canada, 2025, <https://bit.ly/4rqmBGW>.

pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et municipaux à s'approvisionner auprès de fournisseurs canadiens dans le cadre d'un plan « Achetez Canadien ». La mise en place détaillée de ce plan s'étalera de novembre 2025 au printemps 2026, et vise à limiter la dépendance du secteur public canadien vis-à-vis des entreprises et fournisseurs américains⁴².

La remise en cause de plusieurs politiques environnementales

Certaines mesures de ce plan de soutien à l'économie canadienne constituent des reculs des politiques environnementales. Par exemple, une partie des investissements publics d'ampleur prévus sera gérée par un « Bureau des Grands Projets » qui, dans les faits, soutient pour le moment principalement des projets au bilan écologique négatif ou contesté : construction de nouveaux *pipelines*, ouverture de nouvelles mines, production et exportation de nouveaux modèles de réacteurs nucléaires⁴³. Cela constitue un infléchissement par rapport aux engagements politiques pris sous Justin Trudeau vis-à-vis de la transition juste, qui tentaient de trouver des pistes pour s'écarter progressivement d'une économie et d'emplois jugés trop dépendants de l'exportation de ressources naturelles et énergétiques (Magnan, 2023).

Face aux difficultés de sa filière automobile, le Canada a aussi temporairement annulé l'application du quota minimum de 20 % de ventes de véhicules électriques,

destiné à être mis en place en 2026, et qui met en pause un volet de la stratégie « zéro carbone » de long terme adoptée sous Justin Trudeau⁴⁴. Une autre inflexion politique présentée comme un soutien au secteur automobile et aux ménages est l'abrogation partielle de la taxe carbone. Clé de voûte de la politique écologique canadienne et mesure controversée des mandats Trudeau (Mildenberger *et al.*, 2022), cette mesure a fait l'objet d'une décision d'abrogation partielle dès le premier jour de la mandature Carney⁴⁵. Le volet abrogé de la taxe carbone consistait en un impôt sur les carburants pour les particuliers, progressivement augmenté chaque année, et de l'ordre de 0,2 dollar par litre d'essence, compensé par une indemnité versée aux ménages les plus modestes, au moment où il a été supprimé. Le second volet, consistant en des quotas de pollution imposés aux entreprises, rachetables et transférable entre firmes, est maintenu pour le moment.

Les syndicats canadiens face au conflit avec les États-Unis

Les incertitudes économiques nationales et les réorientations de la politique fédérale canadienne ont fortement mobilisé les organisations syndicales (voir l'encadré), qui ont tenté de porter la voix des travailleurs canadiens au cours de cette période. Comprendre la position syndicale face à ces recompositions implique de replacer le conflit commercial dans l'actualité sociale canadienne.

42. « Politique "Achetez canadien" », Gouvernement du Canada, 2025, <https://achatscanada.canada.ca/fr/politique-achetez-canadien>.

43. « Carte des projets et stratégies de transformation », Gouvernement du Canada, 2025, <https://bit.ly/4pvTn7D>.

44. « Le premier ministre Carney annonce de nouvelles mesures visant à protéger, à bâtir et à transformer les industries stratégiques du Canada », Bureau du Premier ministre du Canada, 5 septembre 2025, <https://bit.ly/485zXRI>.

45. « Fermée - Remise canadienne sur le carbone (RCC) pour les particuliers », Gouvernement du Canada, 2025, <https://bit.ly/48ldY7F>.

Encadré - Quels syndicats sont concernés par le conflit commercial avec les États-Unis ?

La plus grande confédération syndicale fédérale canadienne est le Congrès du Travail du Canada (CTC). Elle est concernée à double titre par le conflit commercial avec les États-Unis. D'abord, parce que ses organisations membres incluent des syndicats des secteurs spécifiquement ciblés, comme la métallurgie et l'énergie avec le syndicat des Métallistes (USW), ou encore la construction et les infrastructures énergétiques avec la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE)¹. De plus, certains membres du CTC, et notamment l'USW, sont des syndicats internationaux, et sont confrontés en leur sein à une stratégie commerciale américaine qui porte le risque d'accroître les antagonismes entre salariés canadiens et américains.

L'autre organisation syndicale importante concernée au niveau fédéral est Unifor, non-membre du CTC, qui rassemble notamment des salariés de l'automobile, de l'énergie, des mines et de la foresterie, des secteurs directement affectés par le conflit douanier².

1. « Affiliés », CTC, 2025, <https://bit.ly/4ok4zDi>.

2. « Profils sectoriels », Unifor, 2025, <https://www.unifor.org/fr/a-propos-dunifor/profils-sectoriels>.

Une conjoncture compliquée pour le mouvement social canadien

Les années 2023 et 2024 ont été marquées par une série de grèves, surtout dans le secteur public (poste, santé, éducation ; Statistics Canada, 2024), mais aussi dans le secteur privé, notamment dans les ports et le transport routier. Ces grèves ont surtout porté des revendications de revalorisation des salaires face à une inflation importante, et se sont souvent achevées par des victoires pour les salariés. Ces actions syndicales ont aussi profité d'un environnement politique favorable, avec une présence des socio-démocrates du NPD, proches du CTC, dans un accord de soutien sans participation au gouvernement Trudeau en échange d'engagements sur des sujets environnementaux

ou sociaux d'intérêt pour les syndicats (Magnan, 2023).

Le mouvement social s'est cependant ralenti au cours de l'année 2024, d'abord en conséquence de la stabilisation des prix qui a diminué la pression subie par les ménages. Ensuite, la rupture de l'alliance entre les Libéraux et le NPD en août 2024, puis la défaite historique du NPD en avril 2025, qui a perdu la majorité de ses députés fédéraux, a limité les relais politiques des syndicats pour contester les nouvelles orientations politiques du Parti libéral.

De plus, les organisations syndicales ont été confrontées à une mobilisation accrue du gouvernement fédéral pour débloquer les grèves⁴⁶. En effet, dès la fin 2024, les gouvernements Trudeau puis Carney ont commencé à mobiliser des « *back-to-work*

46. A.D.K. King, « How did Canadian workers and unions fare in 2024? », *The Maple*, January 6, 2025, <https://bit.ly/486kjoN>.

orders » (« ordres de retourner travailler »), leur permettant de forcer les salariés grévistes à reprendre le travail au nom de la « paix industrielle » dans un contexte économique troublé. Cet usage s'est progressivement systématisé, jusqu'à l'intervention de la ministre du Travail début septembre 2025 pour rompre une grève d'Air Canada seulement 12 heures après son déclenchement⁴⁷. Des mesures similaires visant à affaiblir le droit de grève ont aussi été imposées au Québec avec l'adoption de la « loi 89 » en mai 2025, qui permet au gouvernement provincial de suspendre la grève au motif du maintien des services assurant le bien-être de la population. Si ce motif est censé pouvoir être uniquement mobilisé dans des circonstances exceptionnelles, les syndicats québécois craignent une instrumentalisation des incertitudes économiques actuelles pour justifier des ruptures de grèves plus systématiques⁴⁸.

Protéger les salariés face au conflit commercial avec les États-Unis

En parallèle de ces tensions dans l'expression des mouvements sociaux, les organisations syndicales canadiennes ont tenté de porter tout au long de la crise commerciale avec les États-Unis un ensemble de mesures visant à défendre les intérêts des travailleurs canadiens.

Les organisations syndicales canadiennes, dont le CTC et Unifor, ont fortement condamné la mise en place des droits de douane américains, du fait de la menace portant sur les emplois canadiens. D'un point de vue défensif, elles ont ensuite soutenu les mesures de représailles contre des entreprises qui délocaliseraient leurs activités ainsi que les ripostes tarifaires adoptées sur les matières premières, minéraux et énergie (voir *supra*)⁴⁹. Dans cette même logique, le CTC s'est opposé à la suppression faite en amont des négociations de l'Aceum des droits de douane canadiens sur les importations américaines, les interprétant comme l'abandon d'une protection des travailleurs canadiens pour un gain politique hypothétique⁵⁰. Unifor a aussi manifesté son inquiétude qu'une stratégie politique centrée sur la défense de l'Aceum ne se fasse au détriment de la défense des secteurs ciblés par des taxes spécifiques⁵¹.

Ce soutien à des mesures de rétorsion contre les États-Unis est complexifiée par les liens forts entre syndicats américains et canadiens. Dans les syndicats transfrontaliers, comme l'USW dans la métallurgie, la position tenue des deux côtés de la frontière est celle d'une opposition aux barrières douanières qui menacent des emplois, et à défaut un soutien aux mesures défensives mises en place par le Canada pour protéger

47. M. von Stacklberg, « Unions preparing to "fight" as Canada sees the most strike action in decades », *CBC*, September 4, 2025, <https://bit.ly/48cemW0>.

48. « PL 89 - Un bouleversement aux lourdes conséquences pour le Québec », *CSN*, 29 mai 2025, <https://bit.ly/4rgSPUW>.

49. « Les travailleuses et travailleurs du secteur automobile à l'usine de Stellantis de Brampton exigent que l'entreprise maintienne les emplois ici même au Canada », *Unifor*, 4 novembre 2025, <https://bit.ly/3MqLwKk> ; « Le Syndicat des Métallurgistes promet de riposter face à la guerre commerciale de Trump qui vise maintenant les emplois dans l'acier et l'aluminium », *United Steelworkers*, 11 mars 2025, <https://bit.ly/4p5Y7kA>.

50. « Déclaration de Bea Bruske sur le plan de Carney de supprimer les contre-droits de douane américains », *CTC*, 22 août 2025, <https://bit.ly/48EL1F6>.

51. « Unifor cautions against piecemeal trade negotiations that surrender leverage early », *Unifor*, October 8, 2025, <https://bit.ly/49JUs7q>.

les emplois canadiens⁵². Dans l'automobile, où les syndicats américains et canadiens sont séparés, le positionnement favorable des organisations syndicales américaines aux barrières douanières mises en place par Donald Trump (Sauviat, dans ce numéro) a entraîné des dénonciations fortes de ce manque de solidarité transfrontalière de la part de l'Unifor, qui soutient les contre-barrières douanières mises en place par le Canada tant que le gouvernement américain n'aura pas fait marche arrière⁵³. Il est à noter que les syndicats de la production énergétique sont plus discrets quant à leurs positions sur ces barrières douanières, le secteur étant un exportateur net vers les États-Unis, et moins touché par le conflit commercial⁵⁴.

Enfin, les syndicats ont porté et soutenu la restauration début 2025 des mesures temporaires d'assouplissement de l'accès à l'assurance chômage. Au-delà de ces mesures d'urgence, les organisations syndicales demandent une réforme durable du système d'assurance chômage, en vue d'améliorer l'accès, la durée et le montant des indemnités⁵⁵.

Se positionner face aux orientations économiques de long terme

Face aux orientations politiques de long terme du gouvernement Carney, les syndicats ont jusqu'à présent porté un discours

soit de soutien nuancé, soit d'opposition selon les mesures concernées.

Le CTC et Unifor ont défendu le besoin d'approfondissement de la collaboration inter-provinces et la réorientation des débouchés industriels vers d'autres pays, pour être moins vulnérable vis-à-vis des États-Unis. Ce soutien syndical à la diminution de la dépendance vis-à-vis du pays voisin s'est notamment manifesté par un soutien au renforcement des investissements publics du fret maritime pour assurer les exportations vers l'Europe⁵⁶, et aux investissements publics pour soutenir les débouchés industriels internes au Canada, y compris dans le domaine militaire⁵⁷. Ce soutien des organisations syndicales canadiennes aux investissements publics prévus est tempéré par des inquiétudes sur le déploiement concret des projets visés par le gouvernement Carney, par exemple vis-à-vis de la protection de l'autonomie, de l'environnement et des emplois des communautés amérindiennes, peu consultées mais dont les territoires sont le siège de plusieurs grands projets⁵⁸.

Les organisations syndicales des secteurs énergétiques et automobiles accueillent également avec retenue les reculs affectant les politiques de transition énergétique ou écologique. Unifor souligne ainsi que l'abandon temporaire du quota minimum de 20 %

52. 2025 Officer's Report, Trade and Economic Update, United Steelworkers, 2025, <https://bit.ly/3M2QJla>.

53. « Canadian counter-tariffs on US vehicles necessary retaliation », Unifor, April 9, 2025, <https://bit.ly/48AghVT>.

54. « Energy Sector Council position on tariffs », Unifor, March 11, 2025, <https://bit.ly/3XmA2Kc>.

55. « Unifor members gather at EI/CPP Conference to strengthen Canada's social safety net », Unifor, June 12, 2025, <https://bit.ly/4orvvkT> ; « Déclaration de Bea Bruske, présidente du Congrès du travail du Canada, sur l'annonce du premier ministre au sujet du commerce et des droits de douane », CTC, 5 septembre 2025, <https://bit.ly/4pEKady>

56. « Déclaration du Conseil de l'industrie maritime d'Unifor sur la réponse au tarifs douaniers », Unifor, 10 juin 2025, <https://bit.ly/43Xw5PP>.

57. « Les Métallus saluent l'engagement du gouvernement fédéral à utiliser l'acier et l'aluminium canadiens dans les projets nationaux d'infrastructure et de défense », United Steelworkers, 2 juin 2025, <https://bit.ly/48rYlvt>.

58. « Les progrès du Canada en matière d'échanges commerciaux doivent refléter un engagement en faveur des droits autochtones », CTC, 30 septembre 2025, <https://bit.ly/4p26oWJ>.

de moteurs électriques dans les ventes de voitures, abandon qu'il soutient par ailleurs, ne doit pas être durable faute de voir l'avance chinoise et américaine sur le Canada en matière de production de véhicules électriques s'accroître⁵⁹. Le syndicat a aussi défendu la nécessité que le soutien public apporté au secteur de la production énergétique soit fléchi vers des extractions fossiles moins polluantes et le développement du biogaz, pour aider à la diversification des exportations énergétiques canadiennes⁶⁰.

Les organisations syndicales se sont aussi opposées aux coupes budgétaires et aux réductions du nombre de fonctionnaires annoncées en novembre dans le budget du gouvernement Carney. Unifor comme le CTC soulignent ce qu'ils perçoivent comme un manque de cohérence à long terme, l'autonomisation économique rapide du pays ne pouvant pas se faire en fragilisant les infrastructures publiques, qui sont nécessaires au soutien à une économie en réorientation⁶¹.

Conclusion

La « guerre commerciale » avec les États-Unis a frappé de plein fouet un pays extrêmement dépendant de l'économie américaine. L'irrédentisme et l'hostilité affichée de Donald Trump ont non seulement exacerbé les antagonismes dans l'opinion publique canadienne, générant indignations et *boycotts*, mais ils ont bouleversé la vie politique du pays, ramenant au pouvoir le Parti libéral, avec des

priorités affichées moins tournées vers les questions sociales et écologiques que sous le gouvernement Trudeau.

Face au choc économique attendu, le Canada a d'abord adopté des répliques symétriques aux barrières douanières américaines. Celles-ci ont ensuite laissé la place à une stratégie combinant diversification des débouchés commerciaux à l'international, batailles diplomatiques pour maintenir l'Accum, et mesures punitives contre les entreprises délocalisatrices afin de protéger les secteurs affectés par des barrières douanières ciblées. Sur le plan de la politique intérieure, le conflit commercial a mené à une réorientation vers d'importants investissements publics dans la construction, le militaire et les énergies fossiles, au prix de réductions du nombre de fonctionnaires et de la remise en question de certaines politiques environnementales.

Durant cette crise, les syndicats canadiens ont tenu des positions communes : opposition aux barrières douanières américaines et aux coupes dans les services publics ; soutien aux mesures de rétorsion contre les États-Unis, ainsi qu'aux investissements ambitieux en soutien à l'économie canadienne et à ses débouchés intérieurs et extérieurs hors États-Unis. Les organisations syndicales, aux relais politiques affaiblis et confrontés à des limitations du droit de grève, semblent cependant manquer de leviers pour tenter de limiter les effets néfastes sur les travailleurs de ces choix de politique publique.

59. « Energy Sector Council position on tariffs », Unifor, *op. cit.*

60. « De nouvelles mesures incitatives pour la production de biocarburants qui peuvent stimuler l'industrie », Unifor, 9 septembre 2025, <https://bit.ly/488BQg4>.

61. « Les syndicats du Canada appellent à des mesures plus fortes relatives aux emplois et aux services publics », CTC, 4 novembre 2025, <https://bit.ly/48g8rkl> ; « Budget 2025: Unifor welcomes gains for workers, calls for fight back to protect Canadian jobs », Unifor, November 4, 2025, <https://bit.ly/44on6r6>.

Ces orientations politiques récentes peuvent apparaître comme des mesures temporaires visant à limiter les impacts d'un conflit commercial et politique qui ne devrait pas durer au-delà de la présidence Trump, et à un recul des législations sociales ou environnementales contraignantes pour le gouvernement libéral. Elles peuvent aussi être perçues comme des inflexions plus durables du modèle économique canadien, voulues par ses principaux acteurs politiques et sociaux, vers une autonomisation vis-à-vis des États-Unis qui nécessiterait une transformation profonde de l'appareil productif

canadien. Et de fait, au fur et à mesure que la crise dure, le revirement des États-Unis en matière commerciale et diplomatique s'interprète de façon croissante dans les discours politiques et syndicaux comme le présage d'une tendance de long terme qui survivra à l'administration Trump. La capacité du Canada à sortir durablement de la dépendance économique du voisin américain, et l'ampleur des coûts sociaux et écologiques qui seraient payés pour y parvenir, restent à l'heure actuelle incertaines.

Achevé de rédiger le 3 décembre 2025.

Sources :

- Canada Mortgage and Housing Corporation (2025), « Canada's housing supply shortages: moving to a new framework », *Housing Market Information*, June, <https://bit.ly/3XW0ZVe>.
- Direction générale du Trésor (2025), « Commerce extérieur : le Canada renoue avec un solde commercial déficitaire », *Fiche Trésor-internationale*, février, <https://bit.ly/4ai8vBe>.
- Direction générale du Trésor (2021), « Le difficile commerce interprovincial au Canada », 9 avril, <https://bit.ly/3MpUveK>.
- Magnan A. (2023), « Canada : partenariats, emplois durables et neutralité carbone : les syndicats et la transition juste », n° spécial, « Les syndicats face aux défis environnementaux », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 184, décembre, p. 137-159, https://ires.fr/wp-content/uploads/2023/12/C184_8.pdf.
- Mildenberger M., Lachapelle E., Harrison K., Stadelmann-Steffen I. (2022), « Limited impacts of carbon tax rebate programmes on public support for carbon pricing », *Nature Climate Change*, n° 12, p. 141-147, <https://www.nature.com/articles/s41558-021-01268-3>.
- Statistics Canada (2024), *Days Not Worked Due to Strikes and Lockouts, 2023, Quality of Employment in Canada*, October 15, 2024, <https://bit.ly/4imy2eA>.